

LYON 3E

# Ils bataillent pour faire vivre la mémoire de la Commune de Lyon

Rassemblés ce samedi après-midi place Gabriel-Péri, les représentants d'organisation attachés au souvenir de la Commune demandent que soit posée une plaque visant à rappeler les événements qui se déroulèrent à la Guillotière et qui causèrent une trentaine de victimes. C'était le 30 avril 1871.

Ils se sont réunis symboliquement devant un bâtiment situé place Gabriel-Péri qui abrite aujourd'hui, en partie basse une enseigne de restauration rapide, mais qui a été, en d'autres temps, mairie de la Guillotière puis du 3<sup>e</sup> arrondissement. C'est ici, sur la façade, qu'ils verraient bien voir installer une plaque signifiant aux passants un événement qui a marqué l'histoire : la fin de la Commune de Lyon. C'était le 30 avril 1871.

## «Le projet n'est pas enterré»

Cette plaque reprendrait une gravure ancienne et célèbre mais dont on ignore l'auteur, elle-même accompagnée d'un texte expliquant les barricades et les combats survenus entre les habitants et l'armée appelée en renfort pour réduire l'insurrection. « Le canon a retenti



Place Gabriel-Péri, Pierre Girod (Libre pensée du Rhône) expose le projet de plaque, pour l'instant en carton, évoquant le 30 avril 1871. Photo Progrès/Alaine GURET

ici », rappellent les intervenants. Contrairement à Paris, l'histoire de la Commune à Lyon semble être passée inaperçue. Et pourtant c'est un phénomène citadin qui a aussi touché bien d'autres villes.

## Lever le doute sur les deux Thiers...

« Notre projet déjà lancé l'année dernière était de célébrer les événements de la Guillotière qui causèrent une trentaine de victimes et mirent fin à la Commune de Lyon », ont expliqué ce samedi après-midi Pierre Girod au nom de la Libre

pensée du Rhône et Alain Bujard, secrétaire de l'Institut CGT d'Histoire sociale Rhône-Alpes devant plusieurs participants. Car disent-ils, à ce jour, rien ne signale au public ce qui s'est passé dans ce quartier. « On avait bien espéré arriver à un accord, à une concrétisation, mais cela ne s'est pas fait », souligne Pierre Girod qui ne perd pas espoir pour l'année prochaine.

Les services de la mairie ont été contactés, il y a eu des rencontres, pour l'instant sans suite. « Mais le projet n'est pas enterré, ce serait une question de calendrier », affirme-t-

## Le 30 avril 1871, on ouvre le feu sur la mairie de la Guillotière

Le mouvement éclate deux mois après l'armistice signé le 28 janvier 1871 et mettant fin à la guerre franco-allemande de 1870. Après l'éclatement de la Commune de Paris, les 18 mars, des insurrections ont lieu à Lyon le 22 mars et à la Guillotière le 30 avril. À l'origine de cette insurrection, une tentative de boycott des élections municipales. La loi du 14 avril délègue provisoirement la nomination des maires et des adjoints au gouvernement, dans les villes de plus de 20 000 âmes. Et ça passe mal. Dans le même temps, les ouvriers de La Buire apprennent que leur direction allait réduire leurs salaires de près de 50 %. La mairie de la Guillotière est occupée. On envoie les gardes nationaux, certains passent du côté des insurgés. L'armée est donc appelée. Deux pièces d'artillerie installées vers la place du Pont ouvrent le feu sur la mairie. La barricade tombe dans la soirée.

Sources : Jean Lorcin, professeur d'histoire contemporaine à Lyon II, rétré. Intervention en 2014 au musée Gadagne.

il. Alors ils continuent à batailler.

« On est attaché à faire vivre cette mémoire », déclare Alain Bujard. Et c'est aussi dans cette perspective qu'ils émettent une autre demande. Elle concerne l'avenue Thiers, artère lyonnaise qui relie la Part-Dieu aux Brotteaux. Comme aucun prénom n'y figure, une question reste en suspens.

À-t-elle été baptisée ainsi pour rappeler l'existence d'Adolphe Thiers,

premier président de la IIIe République et considéré comme étant à l'origine d'une féroce répression contre la Commune ? Ou celle d'Édouard Thiers, polytechnicien, Républicain, qui s'est illustré dans la défense de Bellort en 1870 et a été député du Rhône ? C'est pour lever le doute et clarifier la situation qu'ils souhaitent qu'un nom de Thiers soit associé le prénom d'Édouard.

A.D.U.